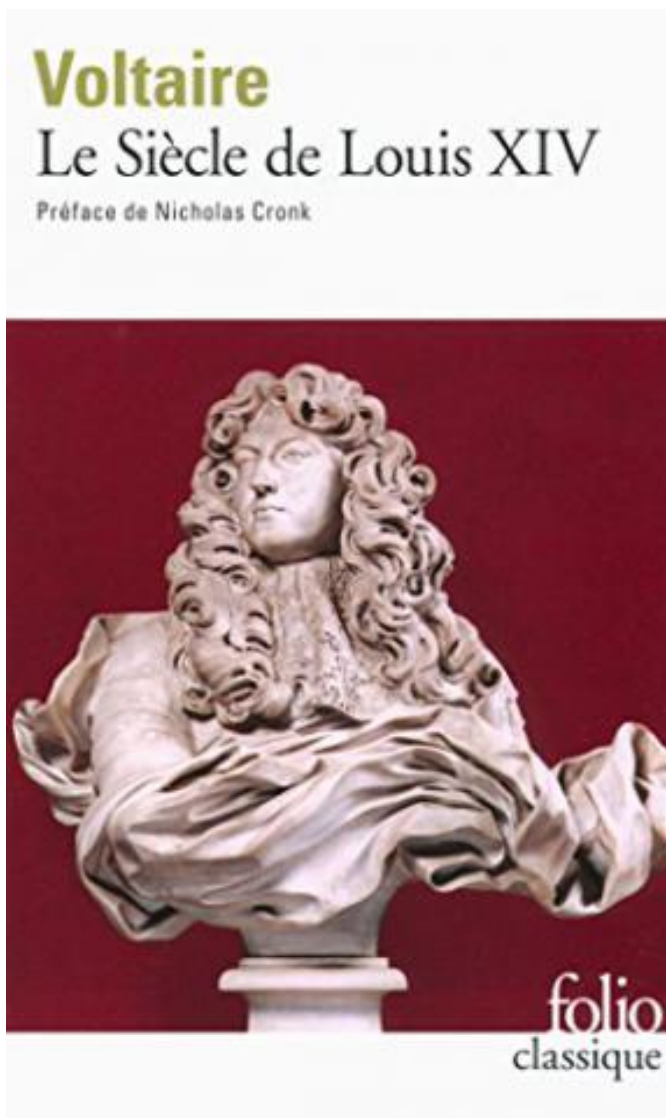


## Histoire de l'opéra : la suite de la suite

Submitted by Stellaon Thu, 09/21/2017 - 10:52

3ème épisode de l'histoire de l'opéra



[Le siècle de Louis XIV de Voltaire](#)

En France, le Cardinal de Mazarin (1602-1661) essaye d'importer dans les années 1650 l'opéra italien et en fait représenter de nombreux devant la cour.

Le 09 juin 1660, pour célébrer le mariage de Louis XIV, devait être donné l'opéra mêlé des ballets de Lully, *Ercole amante*, composé pour l'occasion par **Francesco Cavalli** (1602-1676), venu spécialement d'Italie à la demande de Mazarin.

Malheureusement, à cause, d'une part, des retards dans la construction de la salle des tuileries qui devait

accueillir la représentation, et d'autre part, de la mort du Cardinal Mazarin, l'opéra ne put être créé à cette occasion. C'est Xerse qui est représenté finalement au Louvre pour le mariage de Louis XIV.

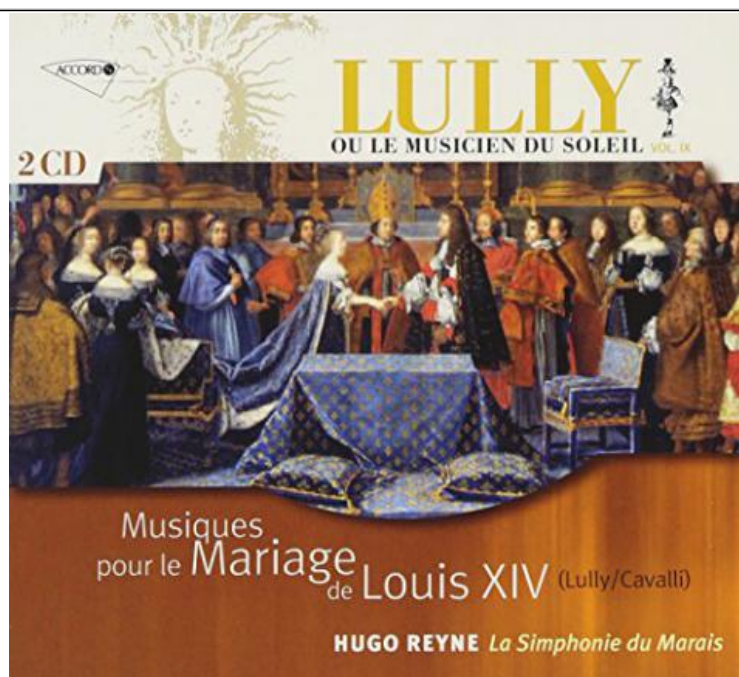
Il ne sera donné en première audition qu'en février 1662.

Le public français ne sera guère enthousiaste par ces deux opéras de Cavalli, ce sont surtout les ballets de Lully qui recueillent tous les applaudissements.

Cet échec est peut-être dû au fait que le spectacle est très long, en italien, donc incompréhensible par un public habitué par ailleurs aux ballets.



[Ercole amante \[Images animées\]](#) :  
[Opéra en un prologue et cinq actes / Francesco Cavalli ; Livret de Francesco Buti ; Opus Arte ; 2 DVD Vidéo](#)



[Musiques pour le mariage de Louis XIV \[Enregistrement sonore\] / Jean-Baptiste Lully ; Francesco Cavalli ; La Simphonie du Marais ; Hugo Reyne, Dir. ; 2 disques compacts](#)

Louis XIV (1638-1715) est un prince danseur, chanteur et instrumentiste. Grand mélomane, la musique sera omniprésente dans sa vie.

La danse est une véritable passion qui fait partie intégrante de sa vie dans le premier tiers de son règne.

Le Roi-Soleil dansera, au total, dans vingt-sept grands ballets de cour avant de quitter la scène en 1670, à l'âge de trente-deux ans. Son rôle de prédilection est celui du soleil dans *Le ballet de la nuit* de Lully.

Louis XIV en

Apollon dans le ballet de Lully

Il va mettre son art au service de sa politique.

Il a pour ambition de supplanter l'Italie comme centre de la civilisation en Europe.

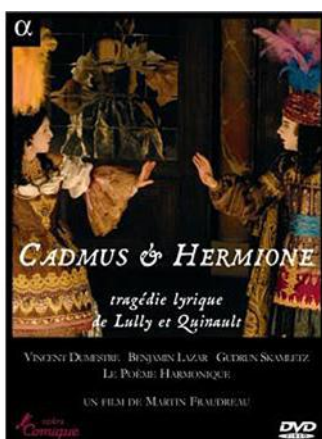
Pour ce faire, il met en place un véritable mécénat artistique en soutenant, notamment, Molière pour le théâtre et Lully pour la musique.

N'oublions pas que l'opéra, dès son introduction en France, sous Louis XIII, est un instrument de séduction et de domination.

En 1661 il crée l'académie royale de danse.

En 1669, il crée l'académie royale de musique, ancêtre de l'opéra de Paris, dont il confie en 1671 à Lully, la direction, avec pour mission de créer un genre musical national en langue française propre à magnifier la puissance du roi.

En 1673, *Cadmus et Hermione* est la première **tragédie lyrique** de Lully et de son poète Quinault



[Cadmus et Hermione \[Images animées\] : Tragédie lyrique](#)

[/ Jean-Baptiste Lully : Livret Philippe Quinault : 1 DVD video](#)

## Ce spectacle total, mêle la poésie, la musique, la danse et la machinerie de théâtre.

Ce nouveau genre puise son inspiration dans l'opéra italien, mais également dans le ballet de cour, dans la tragédie de Corneille et Racine, ainsi que dans la comédie ballet.

A l'image de la tragédie antique, il comporte 5 actes plus un prologue à la gloire du roi, est écrit en alexandrins, les sujets sont empruntés aux mythes et légendes et à l'histoire héroïque.

Il comporte des divertissements à chaque acte, plutôt à la fin, contenant des danses, des chœurs et des ariettes, des motifs obligés (comme le sommeil, l'orage, les scènes pastorales, le désespoir amoureux, le dépit amoureux violent, les maléfices magiques, etc.)

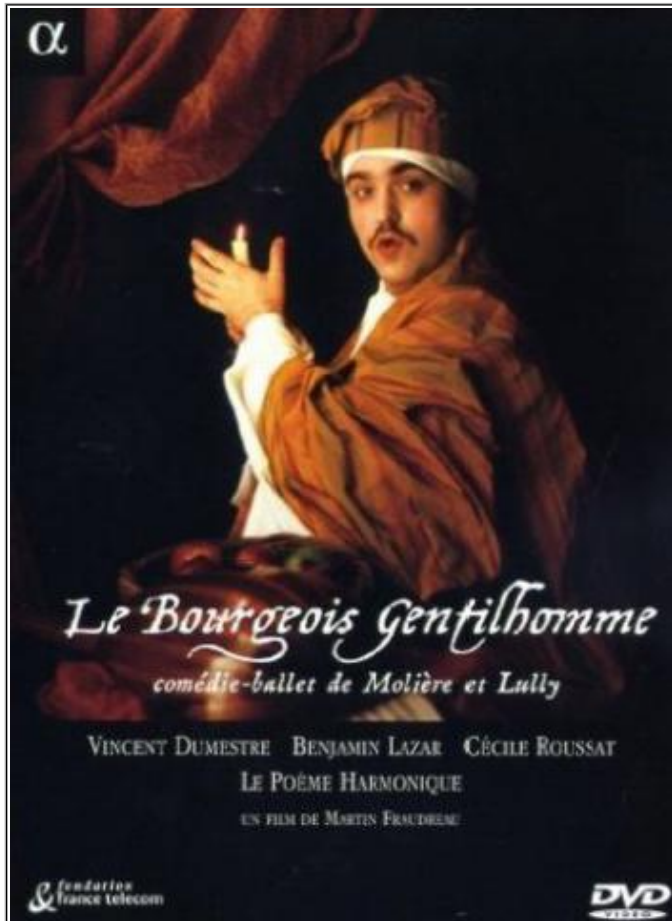
Le drame prime, et la musique a essentiellement pour fonction de renforcer son pouvoir.

C'est de la tragédie classique, mais façon déclamation chantée.

Même si elle s'exprime plus librement dans les divertissements, elle doit ponctuer le drame de manière harmonieuse.

La tragédie lyrique se termine toujours bien, à quelques exceptions près.

**Le ballet de Cour** se développe de la fin du XVIe jusque vers 1670 (c'est à dire sous les règnes d'Henri IV, Louis XIII et le début de Louis XIV). Mais sous Louis XIV, Lully et Molière le transforment en comédie-ballet.



[Le Bourgeois Gentilhomme \[Images animées\] : Comédie- / Jean-Baptiste Lully ; Molière ; 2 DVD video](#)

**La comédie-ballet** mêle la comédie, la musique et la danse dans une action unique (contrairement à l'opéra-ballet, plus composite), la comédie ballet traite de sujets contemporains et montre des personnages ordinaires de la vie quotidienne. Le mariage en est souvent le thème central. Les trois personnages à l'origine de ce genre sont Molière pour les textes, Lully pour la musique et Beauchamp pour les ballets. Sur les 33 œuvres de Molière, 13 sont des comédies-ballets. La danse y a plus d'importance, au moins quantitativement, que le texte (par exemple *Le Bourgeois Gentilhomme*, version dansée, dure 5h1/2 lors de la création à Chambord, contre 2h pour le texte seul) Molière y poursuit, avec son génie, la coutume des farceurs et comédiens de son temps.

L'opéra italien (en trois actes) tend à mettre en valeur la musique, et surtout le chant soliste (le « bel canto ») alors que la tragédie lyrique est conçue comme un spectacle complet qui veut mettre sur un pied d'égalité le texte (en vers), les décors, les costumes, la musique, la danse, les « machines », etc. Dans son principe, la tragédie lyrique (ou tragédie en musique) est l'opéra sérieux en français des XVIIe et XVIIIe siècles, où le texte prime.

La musique vocale de la tragédie en musique diffère profondément de celle de l'opéra italien contemporain par l'importance des chœurs, le peu d'airs de solistes, des textes en français, et donc compréhensibles par le spectateur, des récitatifs plus chantants.

**L'identité de la musique française est véritablement née avec Lully sous le règne de Louis XIV.**

Lully a écrit plus de 30 ballets de cour, une dizaine de comédies ?ballet, 14 tragédies lyriques.

Egalement auteur d'une vingtaine de [motets](#), c'est en dirigeant son « Te Deum » en 1687 que le musicien se blesse mortellement au pied avec la canne dont il se sert pour battre la mesure.

Après la mort de Lully, d'autres compositeurs vont écrire de nouvelles tragédies : Henry Desmarets (1661-1741), André Cardinal Destouches (1672-1749), André Campra (1660-1744), Marin Marais (1656-1728).

Des ?uvres d'un genre nouveaux apparaissent. Appelées « Divertissement », ou « Opéra-ballet », les sujets sont plus simples, plus populaires et laissent une place plus importantes aux ballets. Le créateur du genre est André Campra.

A suivre?.

**Vous avez loupé le premier épisode de l'histoire de l'opéra ?**

**[Séance de rattrapage ici](#)**

**Et pour le second ? [c'est ici](#) !**

**Pour écouter des extraits, des oeuvres dont il est question dans ces 3 articles, lancez la musique !**

**Rubrique:**

- [Livre et médias](#)

- [English](#)
- [Français](#)
- [Deutsch](#)
- [Occitan](#)
- [Español](#)

**Inscription à la newsletter**

Inscrivez-vous à notre newsletter pour vous tenir informé de nos dernières actualités !

E-mail \*

[Previous issues](#)

---

Source URL: <http://audealaculture.fr/livre-medias/histoire-opera-suite-suite?language=es>